



Communiqué de presse

Paris, le 29 mai 2018

« Pacte international » :

une solution innovante de Pacte PME pour l'export collaboratif !

Mardi 29 mai 2018, Pacte PME a présenté sa nouvelle plateforme digitale de mise en relation entre les entreprises (PME, start-up, ETI et grands groupes) désireuses de stimuler leur coopération à l'international. Une solution dévoilée chez son adhérent, Bouygues construction.

Lors d'une enquête réalisée en amont du lancement de ses travaux sur l'export, l'association avait pu prendre la mesure du retard des petites et moyennes entreprises à s'internationaliser avec l'appui des entreprises de plus grande taille : seulement 5% des TPE et PME interrogées, il y a un peu plus de deux ans, avaient alors déclaré avoir partagé une expérience internationale avec un grand groupe au cours des trois années ayant précédé l'enquête.

« On sent bien que les attentes de la part des PME qui souhaitent se projeter à l'international à l'égard des grands groupes sont considérables » souligne Philippe Luscan, président de Pacte PME, avant de poursuivre : « lors de la publication de notre dernier baromètre le 23 avril dernier, nous avons observé que seulement un quart (24% précisément) des PME interrogées se déclaraient satisfaites de l'appui que les grands comptes leur apportent actuellement pour s'internationaliser ».

« Un déficit d'accompagnement qui ne pourra pas être entièrement comblé par les dispositifs publics » ajoute François Perret, directeur général de Pacte PME, qui indique qu'« avec l'appui de la Direction générale des entreprises de Bercy, de Business France et de ses propres adhérents, l'association a pu construire tout au long des douze derniers mois une solution opérationnelle, permettant aux entreprises de toute taille de « poster » leurs opportunités business sur les marchés étrangers sur une plateforme dédiée ».

L'ambition de ce nouveau dispositif – intitulé « Pacte international »- est de susciter le dialogue et les coopérations internationales, entre des entreprises qui jusqu'alors renonçaient parfois à aller à l'international faute de disposer de la taille critique pour le faire ou s'y projetaient seules, avec les difficultés que cela comporte.

Devant 250 dirigeants de grands groupes, d'entreprises de taille intermédiaire et de PME, l'association a donc pu dévoiler sa nouvelle plateforme, d'ores et déjà opérationnelle et accessible sur le site :

international.pactepme.org

Une dizaine de grands groupes, dont Alstom, Bouygues Construction, BNP Paribas, Crédit Agricole, EDF, MBDA, Naval Group, Nexter, Sanofi, Schneider Electric, Thales, TELT et Total Développement régional, a d'ores et déjà accepté de participer à ce dispositif.

L'association Pacte PME prévoit de le déployer tout au long de l'année 2018, avant de procéder en fin d'année à une évaluation d'impact et d'usage, dont les résultats seront pris en compte dans la perspective d'un déploiement généralisé dès l'an prochain.

A propos de l'association Pacte PME :

L'association Pacte PME a été créée en 2010 à l'initiative d'Henri Lachmann (Schneider Electric), son premier président. Elle a été ensuite successivement présidée par Fabrice Brégier (Airbus) puis Christophe de Maistre (Schneider Electric), qui vient de céder le relais à Philippe Luscan (Sanofi).

Philippe Luscan, élu président de Pacte PME par le conseil d'administration de Pacte PME le 23 janvier dernier, est actuellement vice-président exécutif affaires industrielles globales de Sanofi.

Dirigée par François Perret (ENA, ancien conseiller ministériel, et auteur de « Pour en finir avec la stagnation économique française », *L'Harmattan*, février 2017), l'association a pour objet d'accélérer le développement des PME françaises avec l'appui des grands groupes privés et publics.

Pacte PME, composée d'une équipe de sept salariés, a construit une offre de services très large pour aider aux coopérations inter-entreprises : un *Observatoire* annuel de la relation clients/fournisseurs ; trois plateformes de mise en relation entre PME et grands groupes (sur l'innovation ouverte depuis 2013, sur le partage de compétences depuis 2016, dans le domaine de la co-exportation à compter du 29 mai 2018) ; une offre de Conseil et de formation en direction des PME pour les aider à mieux travailler avec les grands comptes ; un dispositif de renforcement et d'accélération des PME avec l'appui des grands groupes (« Destination ETI »).

Au 1^{er} janvier 2018, Pacte PME compte 56 grands groupes et collectivités publiques adhérents et 34 organisations professionnelles.

Contacts presse :

François Perret

Directeur général

32 rue des jeûneurs – 75 002 Paris

Téléphone: 06 67 33 82 61

francois.perret@pactepme.org